

# Pourquoi adhérer au SNBH ?

- Un Syndicat historique qui défend, auprès des instances, **tous les Biologistes Médicaux Hospitaliers**, praticiens, assistants, internes, qu'ils soient médecins, pharmaciens, non universitaires ou universitaires.
- Le **SNBH** est présent au niveau de la Commission Nationale de Biologie Médicale (**CNBM**) et du Conseil National Professionnel (**CNP**) de Biologie Médicale.
- Le **SNBH** est pour une reconnaissance spécifique du Biologiste Médical dans ses missions hospitalières.
- Le **SNBH** relaie les informations de la profession grâce à son Edito, son site internet, les réseaux sociaux, ses délégués régionaux... Nous répondons aux questions des adhérents. Nous vous conseillons en cas de situation difficile.
- Le **SNBH** est un membre fondateur de la Confédération des Praticiens Hospitaliers (**CPH**). Il fait partie de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (**APH**) qui représente l'ensemble des Praticiens Hospitaliers. Il participe à ce titre aux commissions nationales (Conseil Supérieur des Professions Médicales, commission statutaire nationale, conseil de discipline,...) et régionales (Commission Régionale Paritaire).
- Le **SNBH** organise les **Journées Francophones de Biologie Médicale**, un des plus grand congrès de biologie médicale en France, ouvert à tous.
- Et cette année, en accord avec le syndicat **Les Biologistes Médicaux**, toute adhésion au **SNBH** vous permettra d'adhérer à ce syndicat sans surcoût d'adhésion et seulement si vous le souhaitez.

N'attendez plus, pour adhérer, [Cliquez ici !](#)

**Nous vous rappelons que le montant de cette adhésion est déductible de vos impôts à hauteur de 66%!**

